

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 65 - Mai 2018



Rythmes scolaires Retour aux «4 jours»



Harfleur.fr
le site officiel

Les recommandations des Chambres Régionales des Comptes

Les Chambres Régionales des Comptes (CRC) sont chargées de contrôler, en moyenne tous les 5 ans, la régularité et la qualité de la gestion des collectivités.

A ce titre, elles procèdent à une analyse poussée de la situation financière, des procédures financières et de leur efficacité. Dans chaque domaine analysé, la CRC s'attache à vérifier la qualité et la fiabilité des données et des procédures. L'examen de la CRC est un contrôle administratif qui ne doit pas porter sur l'opportunité des choix politiques des élus. Il ne débouche pas sur un jugement mais sur un rapport d'observations.

Dans son rapport concernant la gestion d'Harfleur pour les années 2011 à 2016, présenté lors du conseil municipal du 23 mars, la CRC ne fait aucune remarque sur la fiabilité des comptes ou la qualité des documents financiers et des procédures. Elle acte «une lente amélioration des performances financières» de la commune et souligne qu'elle «a mis en œuvre un schéma d'orientations budgétaires qui a abouti à une baisse des charges de gestion et à une progression des produits fiscaux, dans un contexte de diminution des dotations».

La Chambre recommande à la Ville de «développer la dimension pluriannuelle et prospective du débat d'orientations budgétaires, de formaliser un plan pluriannuel d'investissement, d'optimiser la gestion des équipements publics en les mutualisant, de négocier avec la Codah l'adaptation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au coût du service ».

La Municipalité a pris acte des principales recommandations de la CRC qui ne peuvent qu'améliorer la transparence de la gestion municipale.

Une gestion rigoureuse et intègre

La CRC n'émet aucune remarque sur la gestion du personnel, sur le versement des indemnités d'élus, sur les marchés publics. Elle reconnaît que la santé financière de la commune reste fragile, malgré les efforts de gestion, du fait des baisses de dotations. *«Nous constatons que les rigueurs budgétaires imposées par l'État font payer le prix aux collectivités locales et à leurs habitants en réduisant les moyens des services publics locaux. La Ville poursuivra ses efforts de gestion, mais nous réclamons une sécurisation pluriannuelle des recettes institutionnelles»* tiennent à préciser François Guégan (maire en exercice sur une partie des années contrôlées) et Christine Morel.

En terme de mutualisation, la Ville développe déjà de nombreuses actions dans les domaines sportifs, de la restauration, ou de groupements d'achats.

La recommandation de développer un plan pluriannuel d'investissement, a déjà été prise en compte dans le rapport d'orientations budgétaires 2018.

Des choix politiques affirmés

Ajuster la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) signifie faire porter sur chacun la part que la Ville prend à sa charge annuellement (450 000€). La Municipalité s'y refuse. C'est un choix politique guidé par la volonté de justice sociale et de prise en compte des réalités financières des Harfleurais. Les élus harfleurais, se sont, par contre, plusieurs fois interrogés au sein du conseil de la Codah sur le niveau trop élevé des excédents du budget déchets et du choix fait de financer les équipements lourds, comme les centres de recyclage, uniquement par le biais de la TEOM et non par une partie d'emprunts. Cette politique revient à faire payer aux seuls habitants actuels des équipements destinés à fonctionner plus de 20 ans.

La Ville fait le choix de l'éducation, de la solidarité, du soutien associatif, de la culture. Ainsi aux critiques quant au coût résiduel de la Forge, la Ville revendique sa politique en direction des associations locales, vectrices de cohésion sociale. Elle rappelle qu'aucun équipement public à vocation culturelle, associative ou sportive ne peut équilibrer son fonctionnement sans un apport de la commune (demande-t-on à un gymnase d'être rentable ?). Pour autant, comme pour l'ensemble de ses équipements, la collectivité poursuivra une politique de gestion visant à contenir ou réduire si possible les charges générales de fonctionnement.



Sommaire

Retrospective p.4

Dossier p.8

En détails p.14

Focus p.16

Actu p.17

Infos p.19

Conseil municipal p.22

**Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur**
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic
Rue des artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Un audit encourageant

Lors du conseil municipal du mois d'avril, j'ai porté à la connaissance des conseillers présents, le rapport remis par la Chambre Régionale des Comptes. Celui-ci, sans étonnement de notre part, souligne la fragilité financière de la ville tout en reconnaissant « une lente amélioration des performances financières » de notre collectivité.

Il faut reconnaître que la période étudiée (2011-2016) n'était pas favorable aux communes, puisque nous avons subi une baisse des dotations d'État, représentant, un cumulé de plus de 500 000€, et tout cela couplé avec une hausse des charges de personnel (taux des différentes cotisations).

Malgré cela, la Chambre Régionale des Comptes reconnaît les efforts fournis par la ville, tant sur les réponses apportées suite au contrôle de 2009 que sur la gestion rigoureuse mise en place.

Je me réjouis donc des conclusions de ce rapport et cela me conforte pour continuer à me battre pour les Harfleurais mais aussi pour les agents et le service public.

Vigilance sur l'emploi

Malheureusement dans ce même temps, j'apprends qu'une entreprise se situant pour une partie sur Harfleur, met en place un plan de licenciement économique. Il s'agit de l'entreprise GIRPI et cela concernerait une vingtaine d'employés, soit 10 % de leurs effectifs. J'ai rencontré avec Alban Bruneau, maire de Gonfreville l'Orcher, le responsable des Ressources Humaines de l'entreprise afin de comprendre la situation.

Comme nous l'avons déjà fait dans des situations similaires, nous accompagnerons les Harfleurais concernés par cette situation et pour cela nous étudierons, pour ceux qui le souhaitent, les accompagnements possibles en fonction de la situation de chacun. Votre Municipalité est à vos côtés.

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective

« Quel beau week-end que celui qui nous a été offert ! Cette année encore, la Fête de la Scie n'a pas failli à sa réputation et s'est imposée comme une date incontournable de l'agglomération, d'un point de vue touristique et culturel. Cette belle réussite, nous la devons aux efforts conjugués des services municipaux, des bénévoles, des associations, artistes et artisans. Bravo à vous tous et rendez-vous en avril 2020 ! »

M. Toulouzan
Adjoint au maire
en charge des affaires culturelles



L'édition 2018 de la Fête de la Scie a remporté un vif succès populaire. Marqueur de l'identité harfleuraise, cette manifestation gérée par les services municipaux ne pourrait exister sans les bénévoles qui s'investissent dans le collectif citoyen de la Fête, sans les partenaires financiers, sans la mutualisation de moyens techniques avec d'autres collectivités. Je veux ici remercier chacun des artisans de la Fête pour leur investissement, contribution à la réussite de cette manifestation culturelle, vectrice de lien social et d'attractivité de notre commune. Merci à tous, sans vous la Fête ne serait pas ce qu'elle est.

Christine Morel
Maire



RetroSport

Il court, il court, le COH !

L'événement sportif a, encore cette année, connu un grand succès. André Lelant, président du COH (organisateur) a tenu à l'occasion d'une lettre à remercier tout les participants, coureurs ou pas.



«Un petit mot en conclusion de cette belle matinée que nous venons de vivre. La 9^{ème} édition des nos courses nature a connu un franc succès avec 461 coureurs ou marcheurs classés. C'est notre meilleur résultat en terme de participation. Mais rien n'est dû au hasard ou à la météo. Aucune faille n'a été décelée et de l'avis général les concurrents ont apprécié les parcours, l'accueil et le final avec la remise des récompenses. C'est la conséquence de l'implication et le sérieux de chacun dans l'organisation de nos épreuves. Soyez-en remerciés. Bravo à vous tous et à nos partenaires ! A bientôt pour de nouvelles aventures et que vive l'édition 2019 !»

André Lelant

Olympiades 2018

L'édition 2018 des olympiades des écoles de la ville d'Harfleur s'est déroulée du 9 au 18 avril.

Dans un premier temps, les 370 élèves de Ce2 Cm1 et Cm2 des écoles de Fleurville, Caraques et André Gide, se sont vu proposer 5 ateliers sportifs différents (Tir à l'arc, basket ball, tennis, athlétisme saut de haie et zumba).

La météo était un peu maussade mais la pluie a épargné les enfants, et rien n'a pu retirer le sourire de leurs visages. Ils ont apprécié chaque atelier avec un enthousiasme visible.

La Ville remercie les associations qui ont animé les ateliers : le TCH tennis, COH Athlétisme, ALH basket, As Total Plateforme Normandie section tir à l'arc et ASHB pour

la toute nouvelle section « Zumba ». Le second temps des olympiades, prendra la forme d'un parcours d'orientation nature qui aura lieu du 4 au 19 Juin 2018.



Rétrospective

Dites-moi ? un premier rendez-vous réussi



Installés dimanche 22 avril autour d'un café en plein cœur du marché dominical, Mme le Maire accompagnée de 4 élus (D. Bellenger/E. Bernadi/M. Lebesne/I. Pimont), ont échangé avec les passants et de nombreux Harfleurais.

Les thèmes abordés étaient :

- le manque de civisme de certains habitants (dépôts sauvages, bruit des scooters, déjections canines...)
- le problème de stationnement et circulation (spécifiquement rue Paul Doumer et centre ville)
- les passages de la balayeuse
- l'accès au cimetière
- les chats errants
- le nouveau site internet jugé intéressant
- le zoom en version numérique transmis par mail

Œuvres d'art pour Saint Martin

Allocution de madame Christine Morel, maire, dimanche 22 avril à l'église Saint-Martin.

«C'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons ce matin pour la présentation de l'oeuvre réalisée par vous, cher Patrice Balvay. Oeuvre pour laquelle vous avez souhaité faire don à la ville d'Harfleur et que nous avons installée ici en notre église St-Martin avec l'accord enthousiaste de l'évêché. Je tenais, Monsieur Balvay, à vous remercier sincèrement pour ce don qui vient enrichir de très belle manière le patrimoine culturel de la Ville d'Harfleur et vient embellir notre église. Je laisse le soin à Michel Toulouzan, adjoint à la culture, dans son discours, de vanter les qualités d'une oeuvre qui le mérite amplement. Merci.»



Les greniers sont vides... pas les Caraques !



Énorme succès pour le vide-grenier organisé par les parents d'élèves de l'école des Caraques. Les cours de l'école n'ont pas désemplie, ce dimanche fut fructueux, ce qui présage de bonnes choses quant à l'organisation de futures activités pour les élèves.



Les yeux ouverts... et les oreilles aussi !

Dans le cadre de la 2^{ème} édition du festival de cinéma «Les Yeux Ouverts», La Forge a accueilli le ciné-concert «En Sortant de l'École». Proposé par l'association Havre de Cinéma, ce spectacle proposait 16 courts métrages accompagnés sur scène par les instruments – et les voix – de Julien Divisa, Frédéric Marchand, Pablo Rico et Yan Volsy. Ce ciné-concert offrait un voyage au coeur de la poésie populaire

de Prévert, de Desnos ou encore Apollinaire. A noter la présence, parmi les spectateurs, de Michel Fuzellier, metteur en scène franco-italien du film d'animation «Iqbal, l'enfant qui n'avait pas peur». En tant que parrain du festival, il a introduit la séance en rappelant que ce spectacle revenait « aux origines même du cinéma, à l'époque où la bande son était jouée en direct, dans la salle. »



Échange et partage intergénération

Rencontre des jeunes participants au «voyage mémoire» avec les résidents de la RPA



Kokor and Co.....

Il y avait du monde pour le vernissage de l'exposition d'Alain Kokor, le 6 avril dernier. Et pour cause, ce moment privilégié en compagnie de l'artiste marquait également le départ de la Marche des Gueux. Michel Toulouzan, élu à la culture, n'a pas tari d'éloges sur le travail du dessinateur de BD havrais, lequel s'est dit heureux et honoré d'entrer dans le cercle fermé des dessinateurs ayant eu la joie d'illustrer la Fête de la Scie.

L'exposition, quant à elle, est toujours visible à La Forge, Galerie des Fondateurs, jusqu'au 11 mai.



Bienvenue dans le monde de Charline

Les amoureux du merveilleux et des mondes imaginaires étaient gâtés à l'approche de la Fête de la Scie avec la somptueuse exposition Les Féeries de Charline au Musée du Prieuré. Parmi les tableaux exposés, elfes, trolls, ents et autres personnages hauts en couleurs formaient un fabuleux bestiaire sorti tout droit de l'imaginaire de Charline Bénard. Lors du vernissage, le 30 mars dernier, l'artiste normande a avoué s'être inspirée des contes que lui lisait sa grand-mère lorsqu'elle était enfant, avant d'affirmer son attachement à la ville d'Harfleur et à son événement phare : la Fête de la Scie.



Dossier



Rythmes scolaires Retour aux 4 jours

Une rentrée scolaire ne se prépare pas à la dernière minute et c'est encore plus vrai pour la prochaine rentrée de septembre. En effet, au delà des tâches habituelles d'inscriptions des familles, de suivi des demandes de dérogation de secteur, de planification des travaux et entretien d'été, d'achat des fournitures...etc, la prochaine rentrée revêt une complexité particulière avec le changement de rythme scolaire. D'une semaine étalée sur 4 jours et demi, les écoliers harfleurais vont revenir à une semaine scolaire organisée sur 4 jours. Nous consacrons un dossier spécial à ces changements importants pour chaque famille.

Decryptage.

Entretien

Yvette Roméro,
adjointe aux affaires scolaires
et **Estelle Bernadi,**
conseillère déléguée à l'Enfance,
nous expliquent les enjeux et nouveautés de la rentrée scolaire
de septembre 2018.



Y. Roméro



E. Bernadi

Qu'est-ce qui a fondé votre décision de solliciter le changement de rythme scolaire ?

Y. Roméro : Les enseignants et les familles nous ont très régulièrement informés de la fatigue des enfants avec ce rythme de 4,5 jours semaine, fatigue nuisible aux apprentissages. L'an passé, nous n'avions pas voulu solliciter de modification des rythmes scolaires car l'annonce de cette possibilité était trop tardive pour s'organiser en conséquence. En février, les conseils d'écoles (enseignants et parents d'élèves) ont tous souhaité revenir à la semaine de 4 jours. Aussi, conformément à ce vœu, nous avons sollicité l'Éducation Nationale pour mettre en œuvre à la rentrée de septembre ce nouveau rythme.

Les activités périscolaires seront elles reconduites, dans quelles conditions ?

Y. Roméro : Chaque matin et soir, avant et après le temps scolaire, la Municipalité mettra en place à compter de la rentrée, des activités périscolaires de 8h à 9h et de 16h30 à 18h (sauf Dolto 7h45-8h45 et 16h15-17h45). Le système qui fonctionnait avant la réforme de 2013 sera reconduit en y maintenant le goûter fourni par notre cuisine centrale.

La Municipalité a prévu un plan pluriannuel d'investissement d'informatisation des écoles, de quoi s'agit-il ?

Y. Roméro : Ce plan pluriannuel vise à doter toutes les classes des écoles primaires, en trois ans, d'un ordinateur, un vidéoprojecteur, un tableau blanc. Nous répondons en cela à la demande de l'Éducation Nationale. L'objectif poursuivi est d'améliorer les conditions d'enseignement et favoriser les apprentissages. Cette opération a un coût important pour la Ville, mais nous avons fait le choix politique d'investir dans l'éducation des enfants harfleurais.

Le mercredi devenant libre, les centres de loisirs du mercredi seront-ils réadaptés aux demandes nouvelles des parents ?

E. Bernadi : Une enquête a été réalisée par les services municipaux. Près de 500 familles ont répondu, précisant ainsi leurs besoins et envies en terme d'organisation de la journée.

Nous proposons donc aux familles plusieurs formules (à la journée, demi-journée, avec ou sans repas..) au plus près des besoins exprimés. La souplesse du dispositif relève de notre volonté municipale d'accompagner les familles.



Rentrée 2018

La nouvelle organisation de la semaine scolaire

Lors du Conseil Municipal du 26 mars dernier, les élus ont adopté par 20 voix pour et 3 abstentions (voir page Conseil – Zoom n° 64 d'avril 2018) et après un large débat, la nouvelle organisation scolaire pour la prochaine rentrée 2018. C'est ainsi le retour à la semaine de 4 jours qui a été décidé.

Retrouvez ci-dessous, toutes les informations pratiques concernant cette nouvelle organisation.

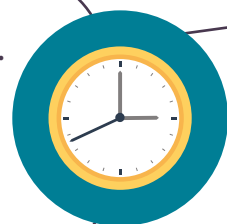
Les horaires de classe

Pour l'ensemble des écoles maternelles et primaires sauf la maternelle F. Dolto

Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Pour la maternelle F. Dolto :

8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15



Accueils périscolaires

Pour répondre aux besoins d'organisations des familles, la Ville reconduit les accueils périscolaires du matin et du soir.

Vous pouvez inscrire vos enfants à l'accueil du matin de 8h à 8h50 (sauf maternelle F. Dolto de 8h à 8h40) et / ou à l'accueil du soir de 16h30 à 18h (sauf maternelle F. Dolto de 16h15/18h). Lors de ce temps d'accueil, un goûter sera proposé aux enfants.



Les lieux d'accueils

École G. Coty : enfants scolarisés à F. Dolto et G. Coty (matin et soir)

Ecole des CARAQUES : enfants scolarisés à Caraques

École de FLEURVILLE : enfants scolarisés à Fleurville (maternelle et primaire)

École ANDRE GIDE : enfants scolarisés A. Gide (maternelle et primaire)

Suite à un questionnaire adressé à l'ensemble des familles (490 réponses analysées), et au regard de l'attente exprimée par les parents, la Municipalité a également décidé de proposer un accueil à la journée, le mercredi, dans le cadre de ses Accueils de Loisirs.

Accueil de loisirs du mercredi

Centre de loisirs F. Dolto - Enfants âgés de 3 à 11 ans

Accueil de 8h à 18h

Repas du midi inclus

Les inscriptions se font au trimestre

Possibilité de s'inscrire à la journée (avec repas du midi obligatoire) ou à la 1/2 journée avec ou sans repas

Matin avec restauration - 8h/13h50 et sans restauration jusqu'à 12h

Après-midi avec restauration - 12h/18h et sans restauration à partir de 13h50

Accueil à compter du MERCREDI 5 SEPTEMBRE

Les inscriptions se font au Pôle Accueil Population ou au Pôle de Beaulieu.
Tarifs en fonction du quotient familial.

Voir site www.harfleur.fr - rubrique : Harfleur PRATIQUE / Vie quotidienne / Mes démarches








Pour infos



Qui fait quoi en matière d'éducation ?

L'éducation est un service public national dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'État, sous réserve des compétences qu'il a déléguées aux collectivités territoriales depuis les lois de décentralisation des années 1980. La répartition des compétences s'établit comme suit :

Domaines de compétences	Maternelles et primaires	Collèges	Lycées
Enseignement : définition des programmes 	État	État	État
Diplômes : définition et délivrance	x	État	État
Investissement (construction, reconstruction) et fonctionnement matériel 	Communes	Départements	Régions
Fonctionnement pédagogique : acquisition de matériel pédagogique 	Communes	État	État
Gestion des personnels enseignants: recrutement, formation, rémunération, etc. 	État	État	État
Gestion des personnels administratifs, techniques, de santé : recrutement, formation, rémunération, etc.	État	État	État
Gestion des personnels techniciens, ouvriers et de service : recrutement, formation, rémunération, etc.	Communes	Départements	Régions
Enseignement, évaluation des élèves 	Équipes pédagogiques	Équipes pédagogiques	Équipes pédagogiques

Petite leçon d'histoire...

1882 : l'école primaire devient gratuite, obligatoire et laïque.

1884 : l'amplitude horaires est fixée à 30 heures sur 5 jours, du lundi au samedi, avec le jeudi libéré. Les élèves n'ont qu'un seul mois de vacances l'été (août).

1922 : Le mois de vacances est allongé de 15 jours (début à mi-juillet) pour permettre aux enfants de travailler aux champs et reconstruire le pays après la Guerre de 1914-1918.

1936 : Front populaire. Instauration des congés payés, mise en place du calendrier des vacances scolaires par le ministre du Tourisme.

1961-1980 :

Le zonage est mis en place, pour faciliter la circulation sur les routes et dans les transports ferroviaires.

Les 30 heures de cours hebdomadaires sont réduites à 27h. L'école le samedi après-midi est supprimée et la pause hebdomadaire du jeudi est avancée au mercredi.

1980 : Découpage de l'année scolaire en périodes de 5 à 7 semaines de cours coupées par des périodes de vacances de 2 semaines.

1998 : création du « Contrat Éducatif Local », des activités périscolaires sportives ou culturelles sont proposées le midi et le soir, en lien avec les collectivités locales.

2008 : Application de la semaine de 4 jours dans les écoles élémentaires.



Réflexion

Pourquoi changer les rythmes scolaires ?

Un questionnement national

Le débat sur les rythmes scolaires est national. Dans chaque commune de France, des débats ont eu lieu sur cette question depuis la mise en place de la semaine des 4 jours et demi.

Assez vite, nombre de parents et d'enseignants ont fait part de leurs constats : fatigue accrue des enfants, difficultés de concentration sur certaines plages horaires d'enseignement, complexité de l'organisation familiale, inégalité des enfants au regard des activités périscolaires pouvant être mises en place financièrement par les communes...

Experts, pédagogues et élus ont confronté durant de longs mois leurs avis; de nombreux rapports, parfois contradictoires, ont également traité de cette problématique.

Un constat cependant s'impose, la majorité des collectivités locales va repasser à la semaine de quatre jours d'école à la rentrée prochaine. C'est la conclusion d'une enquête de l'Association des Maires de France (AMF), diffusée à l'occasion du dernier congrès des maires.

À la rentrée 2017, 43 % des collectivités avaient déjà opté pour cette solution, alors même qu'elles avaient eu très peu de temps pour le faire. L'enquête montre que 40 % des communes et 45 % des intercommunalités restantes envisagent de revenir aux quatre jours pour la rentrée 2018.

« C'était le bazar ! »

Pourquoi un retour aussi massif ? Agnès Le Brun, vice-présidente de l'AMF et rapporteure de la commission éducation, le voit comme le retour de bâton d'une « terrible réforme », faite d'« injonctions verticales ». « Les maires ont fait le constat que cela leur coûtait très cher et que c'était le bazar ! » explique-t-elle.

Le retour aux quatre jours a été poussé, selon l'enquête, par les parents (83 %), les conseils d'écoles (81 %) et les enseignants (71 %). Plus que le coût des anciennes activités périscolaires (53 %), la fatigue des enfants (72 %) est l'argument brandi pour le retour aux quatre jours. « En 2011, ce même argument était utilisé pour dire qu'il fallait passer à la semaine de quatre jours et demi, rappelle, avec ironie, Eric Charbonnier, expert éducation à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). On a vraiment l'impression que la France ne s'en sort pas avec les rythmes scolaires.

Les constats à Harfleur

Ce qui est certain, c'est qu'Harfleur ne fait exception ni à cette réflexion ni à ce mouvement national. Rencontre depuis de nombreux mois par les élus municipaux, la majorité des parents et enseignants de la commune faisait remonter les mêmes constats avec une certaine unanimité sur la fatigue accentuée des enfants.

Concertation et décision du conseil municipal

Le débat a été mené par les équipes enseignantes au sein des conseils d'écoles, Christine Morel et Yvette Romero, adjointe aux affaires scolaires ont rencontré les directions des établissements scolaires afin de compléter la réflexion de la municipalité sur le sujet.

C'est sur la base de ce dialogue avec chacun, que la municipalité proposait lors du conseil municipal du 26 mars dernier, le retour à la semaine de 4 jours. La délibération présentée indiquait notamment que : « La Ville d'Harfleur n'avait pas souhaité solliciter de dérogation pour l'année scolaire 2017/2018 car les délais de mise en œuvre pour la rentrée de septembre étaient trop courts en égard à l'organisation des services municipaux et des temps de travail des agents municipaux, des familles.

Aussi, la Ville d'Harfleur a sollicité en début d'année scolaire l'ensemble des conseils d'écoles, comprenant enseignants et représentants élus des parents d'élèves, afin que ceux-ci se prononcent sur cette éventuelle modification des rythmes scolaires.

Les conseils d'écoles réunis en février 2018 ont majoritairement exprimé leur volonté de voir évoluer l'organisation de la semaine scolaire. La Ville d'Harfleur, soucieuse de l'intérêt de l'enfant, a acté et soutient cette demande de modification du rythme scolaire. »

Le débat mené sur cette question au sein du Conseil Municipal a montré une large unanimité sur cette proposition qui a été adoptée par 20 voix pour et 3 absentions (Mmes N. Vieublé et C. Follet et M. R. Renault).



Numérique

Du nouveau pour l'informatique des écoles

Depuis plus de 15 ans, l'informatique est entrée dans les écoles harfleuraises. Chaque école primaire est en effet dotée d'une salle dédiée aux pratiques à l'aide de l'outil informatique. Les classes s'y rendent, à tour de rôle, de manière dédoublée. Certaines écoles maternelles se sont également dotées de matériels informatiques permettant, notamment à travers des applications ludiques de familiariser les plus jeunes à l'outil numérique et leur permettant de nombreux apprentissages.

Une nécessaire évolution

Cependant, l'évolution des matériels et outils pédagogiques informatisés, la généralisation de l'utilisation de la recherche sur internet dans les cours, nécessitent une évolution de l'équipement informatique des écoles harfleuraises.

Une longue réflexion et concertation s'est alors engagée avec les services de l'Éducation nationale afin de trouver le meilleur compromis améliorer la dotation des groupes scolaires de la commune. Ainsi, la commune vient de se doter, lors de son budget 2018, d'un plan pluriannuel d'informatisation des écoles primaires, qui ont été jugées prioritaires.

Ce plan de travaux et d'investissement consiste à amener dans chaque écoles primaires et dans chaque classe, une liaison internet, grâce à la fibre optique, permettant d'assurer un débit suffisant au travail simultané des classes.

L'ensemble des classes primaires équipées

Les 27 classes primaires de la commune vont donc être dotées d'un poste informatique et d'un vidéo projecteur avec écran, permettant à l'enseignant d'utiliser en direct

des supports pédagogiques spécifiques et de bénéficier de toutes les ressources du web afin d'améliorer l'interactivité avec les élèves.

C'est donc un grand changement qui va s'opérer sur les trois prochaines années dans nos écoles.

Travaux et financements

Le montant total estimé de ces travaux s'élève à 182 650,00 € TTC. Pour l'année 2018 s'élève 83.110,00 € TTC. Cet été sont prévus

l'ensemble des travaux techniques d'infrastructures pour les trois écoles primaires : arrivée de la fibre optique, câblage des couloirs, installation de baies de brassage en différents points des écoles, câblage

de chacune des 27 classes à équipées. Dès cet été, de premières classes seront également complètement équipées, une priorité étant donnée aux classes de CM1 et de CM2. En fonction de la

vitesse d'avancement du chantier, réalisé par des entreprises, les autres classes seront équipées sur 2019 et 2020 si besoin.

Pour réaliser ces travaux, la Ville a fait des demandes de subvention auprès de l'État (réponse attendue au plus tard en septembre) et pourra bénéficier du fonds de concours investissement de la Codah.



@@@ L'informatique à l'école @@@

Notre Municipalité s'attache, dans un contexte budgétaire contraint, à ce que les enfants restent la priorité principale. C'est la raison pour laquelle, malgré les difficultés financières de la commune dues aux politiques nationales de rigueur, nous avons maintenu les moyens alloués à l'éducation dans le budget communal.

Plus encore, pour répondre à une demande de l'Éducation Nationale, pour permettre des conditions de travail améliorées pour les enseignants, pour favoriser l'apprentissage des enfants, nous avons décidé un plan pluriannuel d'informatisation des écoles primaires. L'effort financier est important, mais l'instruction, l'éducation des enfants harfleurais sont un investissement pour leur avenir, celui de la commune et du pays. C'est un choix prioritaire que, avec le plein accord de ma majorité municipale, je souhaite porter et concrétiser dans ce mandat.

Christine Morel - Maire

En détail

Harfleur.fr

le site officiel

Un nouveau site internet

à découvrir par tous et partout !

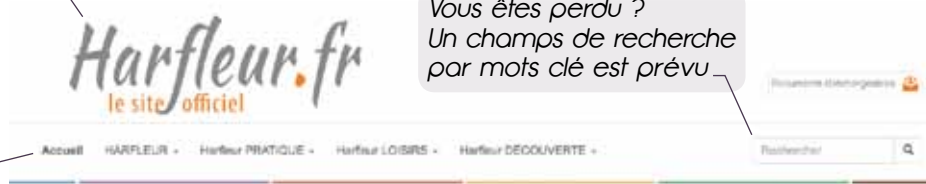
Désireuse de répondre aux attentes numériques de ses habitants, la municipalité a mis en ligne un tout nouveau site internet. Moderne, intuitif et complet, il répond aux critères d'ergonomie et d'accessibilité nécessaires à une utilisation fréquente et fluide. Entrez dans l'univers d'Harfleur.fr, vous y trouverez des tas d'informations sur votre ville et bien plus encore...

En cliquant sur le nom du site, vous pouvez revenir à la page d'accueil à tous moments

Avec ce raccourci, tous les documents téléchargeables présents sur le site se retrouvent facilement

Vous êtes perdu ?
Un champs de recherche par mots clé est prévu

Un menu qui donne accès aux infos en 3 clics !



Un «slider», pour un aperçu des infos «à la une» dans votre ville



En urgence, un bandeau peut apparaître ici pour vous prévenir en cas d'alerte

Un jeu de boutons «accès rapide» en un clic

L'actualité de votre ville à chaud, tout ce qu'il faut savoir à chacune de vos visites.



Les rendez-vous culturels et associatifs à venir en un clin d'oeil

Les diaporamas et les vidéos toujours disponibles et régulièrement mis à jour



Toutes les publications municipales intégralement téléchargeables en pdf.

Boutons pour faciliter la navigation

.....Le mot de Christine Morel.....

En tant que Maire, je considère que l'information des habitants est essentielle à la démocratie locale. Cela a toujours été une préoccupation et un choix des équipes municipales harfleuraises. Notre Zoom, magazine mensuel en est le plus bel exemple. Notre ville était dotée depuis plusieurs années d'un site, créé à l'époque par une société privée, mais qui était devenu obsolète techniquement rendant sa mise à jour difficile voire impossible. J'ai donc souhaité que nous créions un nouveau site web, mais à partir de notre service communication afin d'en maîtriser pleinement les aspects techniques et le contenu. Je trouve que le résultat est à la hauteur de nos espérances. Ce nouvel outil, mis à la disposition de tous les Harfleurais (mais aussi de ceux qui viennent visiter notre belle ville), va vous séduire par sa simplicité d'utilisation et la somme des informations qu'il contient. Les articles seront complétés au fil des semaines et mis à jour au quotidien. Utile pour vos démarches au quotidien, pour être informés de ce qui se passe dans votre ville, pour connaître l'avis de vos élus sur les dossiers municipaux et les projets en cours, j'espère que « Harfleur.fr » deviendra vite pour vous un réflexe. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et avis qui nous seront utiles pour encore mieux répondre à vos attentes.

Mes démarches en ligne...

Pour les démarches administratives, d'état civil, concernant la scolarité ou encore les élections, Harfleur.fr joue le rôle de «caisse à outils».



« Mon guichet » : un nouveau service aux habitants

Depuis début octobre par, l'intermédiaire de ce service vous pouvez vous inscrire aux accueils périscolaires, aux activités à destination des familles et des retraités. Le calcul du quotient familial, lui, doit toujours s'effectuer dans les services d'accueil de la mairie qui vous remettront votre carte familiale. Il vous sera demandé votre adresse courriel afin de vous donner accès à ce portail. Vous pourrez alors vous inscrire aux différentes activités proposées et régler en ligne. L'inscription aux activités familiales et retraités est conditionnée au paiement via une plate forme sécurisée de l'État « TIPI ». Enfin parmi les fonctionnalités de ce service, vous pourrez procéder à la modification du calendrier des activités périscolaires pour le mois suivant.

Apprendre à être «Responsive»



Harfleur.fr est désormais disponible sur tous les écrans ! Le «responsive», c'est la capacité de s'adapter au format de l'écran utilisé, tout en restant lisible et fonctionnel. Testez-le sur vos ordinateurs de bureau, vos tablettes et vos smartphones, c'est simple comme click !





« La bonne pluie est celle qui se répète » Rencontre avec un homme de convictions

Vincent de Paul Mushumba, curé de la paroisse Saint Marc de l'Estuaire, dont fait partie Harfleur, est le nouveau prêtre officiant à Saint Martin. Arrivé dans notre Ville le 17 septembre 2017, il a vite pris possession de ses nouvelles charges et s'est déjà investi dans de nombreux projets. Portrait.

Dialoguer avec le nouveau curé d'Harfleur est facile, tant l'homme est abordable et ouvert aux autres. D'un tempérament très doux et calme, malgré une carrure physique imposante, Vincent de Paul semble se sentir bien dans ses fonctions et dans notre ville qu'il découvre petit à petit.

Il indique d'emblée trouver « la ville agréable, avec plein d'espaces verts ». Ce qui l'a particulièrement marqué à son arrivée c'est « l'accueil chaleureux et la simplicité de Madame le Maire et de toute l'équipe de la municipalité. Je me suis vite intégré grâce aux habitants que j'ai rencontré ainsi que certaines associations comme, par exemple, les amis du Musée. »



Quand on l'interroge sur la première Fête de la Scie qu'il vient de découvrir cette année, son visage s'éclaire un peu plus. « La fête m'a plu beaucoup dans son esprit de rencontre et de convivialité. Je remercie l'équipe qui m'a intégré dans la préparation de la fête de la scie » Il complète sa réponse en insistant : « Je souhaite pouvoir profiter de la fête de la Scie dans les années à venir » et de citer le proverbe rwandais qui dit « la bonne pluie est celle qui se répète. »

Vincent de Paul souhaite conclure l'entretien en remerciant à nouveau les Harfleurais de leur accueil « À bientôt » dit-il avec un large sourire.

Venant du diocèse de Butare au Rwanda, Vincent de Paul est arrivé à Montivilliers le 12 Septembre 2016 pour être au service de deux paroisses Saint Philibert de la Lézarde et Notre Dame de la Pointe de Caux. Dans le cadre d'une collaboration entre son diocèse d'origine et celui du Havre. Il a ensuite repris la charge de la paroisse harfleuraise en septembre 2017.

Concernant ses projets pour la paroisse, Monsieur le curé est très pragmatique et organisé. Il souhaite « réfléchir un projet pastoral cohérent. Cela suppose de travailler sur un bilan de l'existant, une relecture et une évaluation de ce qui se fait. » Il précise qu'il sera « attentif à l'exercice de la mission de chacun dans un esprit de service, la paroisse devant être le lieu de l'Évangile de Jésus Christ. »

Vue d'Harfleur prise du clocher de l'église Saint-Martin



Dimanche 22 avril, l'église Saint Martin recevait Monseigneur Brunin, évêque du Havre pour l'accrochage et l'inauguration d'une œuvre de l'artiste havrais Patrice Balvay intitulée l'annonce. Monsieur le curé se dit très heureux, que l'église puisse accueillir, après les vitraux de Bernard Pifaretti, une nouvelle œuvre, qui vient enrichir la qualité d'accueil de ce bel édifice. Selon lui, ce travail mené en partenariat montre également « la bonne relation qui existe entre la Mairie et l'Église. »

Saison culturelle La Forge

Le
bruit
DES
MOTS

► Du 23 au 26 mai

LE BRUIT DES MOTS Festival tout public de la parole et l'expression

► 23 mai - 18h [Bibliothèque Municipale Elsa Triolet]

LANCEMENT DU FESTIVAL

Gratuit Tout public

Suite à des ateliers d'écriture, lecture des textes par les participants ou animatrices de la culture et du patrimoine, accompagnés par un musicien. Soirée conviviale autour d'un verre.



► 25 mai - 10h

SUR LE FIL - CIE SAC DE NOEUDS

Gratuit (réservation obligatoire)

De 0 à 3 ans (et parents, nounous...)

Une création pour les tout-petits, qui comme un livre d'images en Pop-up s'ouvre sur l'univers de la maison puis de la ville.

Exposition

► Du 21 mai au 11 juin

POINT DE VU MANGA (+GON)

Entrée gratuite

L'exposition retrace l'importance historique et culturelle du manga au Japon et présente quelques auteurs phares (Tezuka, Toriyama, Otomo, Taniguchi, Tsuge, Matsumoto...). Elle sera complétée par l'exposition GON (Gon Freecss), dans laquelle se trouve une statuette du personnage réalisée par des jeunes en formation BEP structure métallique pour le Festival de bande dessinée de Château du Loir (72).



► 26 mai - à partir de 14h

JOURNÉE MANGA 8/15 ans et +

► 14h

EXPO POINT DE VU MANGA (+GON)

Jeux autour de l'exposition

Ateliers dessins et création objets Manga

► 17h

LA TOUR AU-DELÀ DES NUAGES

Cinéma

Tarifs : de 2€ à 4,50€

Inédit en salle en France. Lauréat de l'Animation Film Award lors de la 59^{ème} édition du Mainichi Film Concours.



En partenariat avec Cannibale Peluche



► 2 juin - 20h30

POLAR JAZZ

Concert/lectures - Tarifs : de 4€ à 10,50€ - Tout public

Une soirée jazz ponctuée de lectures de polars et romans noirs. Dans une atmosphère rappelant les cabarets américains des années 40, replongez dans l'ambiance des films et romans noirs, grâce au répertoire jazz du Black Bird Quartet et aux textes lus par des passionnés du genre, les Ancres noires. Et pour jouer le jeu jusqu'au bout, vous pouvez venir à la soirée costumés en détective privé, femme fatale ou bandit notoire... si le cœur vous en dit.



Création originale spécialement réalisée pour la saison culturelle 2017-2018 de La Forge par le Black Bird Quartet (Hot Club Jazz Le Havre-Pays de Caux) et Les Ancres noires



Harfleur dans le rétro

En partenariat avec l'association harfleuraise «Les Voitures Rétro d'Harfleur Beaulieu», la Ville accueillera dans le parc de l'Hôtel de Ville un grand rassemblement de 100 véhicules «rétros» toutes marques ainsi qu'une collection de vieux solex par l'association Viva Solbar. Une exposition de modèles réduits de bateaux et une collection de voitures de pompier miniatures, collection de Bruno Malandain, sera présentée dans les salons de l'Hôtel de ville.

Autre attraction de la journée, direction le Musée du Prieuré pour découvrir, l'exposition des Amis du Musée « Au carrefour de l'Estuaire : deux siècles de transports à Harfleur », qui retracera toute l'évolution des moyens de transports depuis le 19^{ème} siècle.

Dans le parc, des entreprises et des artisans feront découvrir leurs métiers et réalisations aux visiteurs : IRIS (Sérigraphie), SBS (Sellerie), MS Déboss (Expert en débossage), Expo-vente de voitures miniatures. Une buvette champêtre accueillera les badauds profitant du cadre magnifique du Parc du château.

Un concours d'élégance, avec un défilé «comme à l'époque», aura lieu à 15h (remise des prix à 17h).

L'association remercie ses sponsors : Garage Suffren Ford (ZAC des Courtines - Harfleur) - Intermarché Montivilliers - IRIS Sérigraphie et Sbs - Garage Renault de valmont - MS déboss (ZA le mesnil- Epouville) - Brasserie bar le Ferry Boat (Le Havre).

Harfleur dans le rétro - Dimanche 3 juin de 10h à 18h
Parc de la Mairie et salons du château

Un air de galop



« La rencontre insolite d'un cheval et d'une contrebasse. Une cavalière et un musicien se mettent au diapason pour présenter un spectacle hybride, poétique, en lien direct avec le vivant. Accompagnés de leurs partenaires, une contrebasse et un cheval, ils nous emmènent en balade. Et ça ne manque pas d'airs ! Le cheval livre ses mouvements et ses airs d'école sur les rythmes et les sons de la contrebasse. Les trois personnages se rencontrent, se surprennent, s'affrontent, ils jouent... une connivence naît. »

Mercredi 6 juin - 15h30

Accès libre, parc de la Mairie d'Harfleur



Les ateliers du CCAS

Ouverts à tous les Harfleuraux, les ateliers du CCAS proposent des activités diverses afin, entre autres, d'échanger des savoir faire. Ces ateliers sont gratuits, il suffit de s'inscrire au préalable.

Ateliers cuisine - PAEJ :

> mardi 15 mai de 14h à 16h

> mardi 29 mai de 14h à 16h

Atelier santé - Résidence des 104 :

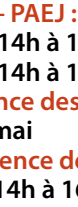
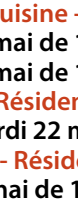
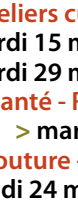
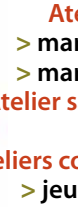
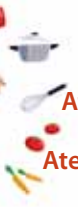
> mardi 22 mai

Ateliers couture - Résidence des 104 :

> jeudi 24 mai de 14h à 16h

> jeudi 7 juin de 14h à 16h

Renseignements et inscriptions :
CCAS au 02 35 13 30 84



Conseil Municipal

Conseil municipal du 23 avril

Le conseil municipal s'est réuni lundi 23 avril, salle du Parc, pour procéder à l'examen des 11 délibérations portées à l'ordre du jour par Christine Morel, maire. Sur 29 élus, 18 étaient présents, 7 élus s'étaient excusés dont 4 avaient donné procuration. Les 4 élus du Groupe Harfleur bleu marine étaient absents non excusés.

Maraîchage Bio à Fleurville

Avant l'ouverture de séance, le conseil municipal a accueilli Justine Duchemin et Marc Porchy, créateur de la « Petite surface », activité maraîchère en cours de développement sur des terrains mis à disposition par la Ville dans l'enceinte de l'ancienne ferme Bredent. La « Petite surface » est une activité de maraîchage biologique et agro-écologique. Le but est de produire légumes et plantes aromatiques sur sol vivant ou agriculture de conservation qui vise à n'utiliser, aucun produit chimique, ni de bêchage des sols ; les terres sont préalablement travaillées par un bâchage sous toile tissée durant une période assez longue variant de 3 à 12 mois. La production de légumes de saison sera réalisée sur une surface de 4 000 m² et seules des variétés anciennes et locales et donc non hydriques seront plantées. Dès le mois d'août prochain, la Petite surface pourra proposer différents légumes comme tomates, salades, courgettes, choux, épinard, radis, haricots, ou encore mesclun...

Christine Morel et Yoann Lefranc, adjoint à l'environnement, ont chacun rappelé que ce projet s'intègre parfaitement dans les objectifs de la Ville de favoriser les circuits alimentaires courts, l'agriculture raisonnée et biologique. Ils ont également souligné que ce projet permettait de remettre en valeur le site de l'ancienne ferme Bredent.

Sécurité routière

Les élus ont adopté à l'unanimité une demande de subvention pour des actions de sécurité routières menées dans les écoles harfleuraises et lors de la journée Familles et assos en fête le 23 juin prochain. Le montant global des actions qui seront animées par les agents du service de la Police municipale représente une somme de 3 242 € pour lesquels la Ville devrait recevoir une aide de 30 %.

Côté fleurs

Le Conseil a validé la reconduction pour 2018 du concours coté fleurs récompensant les Harfleuraises mettant en valeur la ville à travers leurs jardins ou balcons.

Le conseil municipal a validé le montant global des prix qui seront attribués à la somme de 875 €. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au samedi 23 juin à 12H.

Conseil communautaire de la Codah du 12 avril

le 12 avril, la Codah tenait son conseil communautaire. Lors de cette séance, Christine Morel, vice présidente de la Codah, est notamment intervenue sur deux dossiers touchant de près à la vie des habitants de l'agglomération : la santé et le développement de l'université.

La santé doit être une préoccupation forte

L'élue harfleuraise a indiqué, devant le conseil d'agglomération, que « les besoins de nos administrés en matière de soin sont très souvent supérieurs aux réponses que nous pouvons apporter ». C. Morel a souligné les actions déjà réalisées par la CODAH en matière de prévention, en accompagnement de la 1^{ère} année de médecine ou en aidant à la formation des dentistes par l'équipement de fauteuils dentaires. Cependant, au regard de la situation actuelle en matière de santé dans notre agglomération, Christine Morel a demandé que la Codah puisse « aller plus loin et réfléchir à d'autres moyens pour attirer les professionnels de la santé ». Un large débat a suivi cette intervention permettant de dresser des pistes de futures interventions.

Soutenir un pôle universitaire havrais fort

Christine Morel a présenté un vœu, qui après discussion et amendements, a été adopté à l'unanimité du conseil communautaire. Ce texte souligne l'importance et la qualité du pôle universitaire havrais. Il affirme la nécessité de préserver les choix stratégiques localement tout en développant la coopération avec les autres sites universitaires normands.

Prochain Conseil Municipal :

lundi 28 mai

18h - Salle du parc

Prochain conseil de la Codah

Jeudi 31 mai 17h

Carré des Docks – Le Havre

Les séances sont publiques

Programme des animations retraités

Mardi 7 octobre :

Forum sur la prévention des maladies cardio-vasculaires : « Au cœur de ma santé »
13h -17h30 à la Forge

Vendredi 11 mai :

Soirée jeux à la résidence
20h à la résidence

Mercredi 16 mai :

Repas anniversaire sur le thème : « Western »
12h sur inscriptions à la résidence avant le lundi 7 mai

Vendredi 18 mai :

Après-midi découverte du Havre avec le bus restaurant
« Bee le Havre »
Sur inscriptions auprès du pôle accueil - Tarif 20 €

Vendredi 25 mai :

Après-midi récréatif : « Temps festif surprise »
15h à la résidence

Dimanche 27 mai :

Déjeuner et visite du château de Versailles et des Grandes Eaux
Sur inscriptions auprès du pôle accueil - Tarif 135 €

Mardi 29 mai :

Dictée : 14h30 à la résidence

À venir prochainement :

Vendredi 15 juin :

Visite de la ferme aux escargots
Sur inscriptions auprès du pôle accueil
du 26 avril au 10 mai - Tarif 28 €

*Un calendrier mensuel des animations retraités est disponible à l'accueil de la résidence.
Pour plus de renseignements, contacter le service retraités de la ville au 02 35 45 34 08.*

Solidair'boutique

La boutique du Secours populaire située rue Lecarnier (dans le centre ancien), ouvre désormais ses portes le mardi matin de 10h à 12h en plus du vendredi matin comme c'est déjà le cas.

Depuis le 17 avril 2018, c'est donc 2 jours par semaine que les bénévoles vous accueillent et vous proposent des articles de qualité à petits prix !!

Toutes les ventes permettent au Secours Populaire de mener à bien ces actions de solidarité.

Le mardi 15 mai, la boutique sera fermée car les troupes seront mobilisées par la braderie solidaire à La Forge (dans la Taillanderie les 15 et 16 mai).

À noter qu'à l'occasion des braderies ou des bric à brac à La Forge la boutique restera close.

Carnet

Naissances :

24/03/18 DÉMARE Mélya
24/03/18 DÉMARE Mélyana
26/03/18 BOTTIN Nino

Décès :

28/03/18 DESFONTAINES David
04/04/18 DUBOIS Jean-Pierre

ERRATUM : 13/03/18 BRULIN Lucie



Le cirque est de retour

Le cirque Sabrina Fratellini s'installera sur la place d'Armes, les 15 et 16 mai. Petits et grands sont attendus pour un spectacle haut en couleurs.

Infos CODAH

Les sirènes d'alerte



Pour alerter et protéger les 300 000 habitants de l'Estuaire, la CODAH a créé CIGNALE, le Centre Intégré de Gestion de l'Alerte de l'Estuaire. CIGNALE, c'est avant tout un système informatique de supervision, d'administration et de commande de tous les dispositifs d'alerte des populations de l'estuaire.

Le Centre Intégré de Gestion de l'Alerte de l'Estuaire met en réseau plus d'une trentaine de sirènes, implantées dans le périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du Havre.

La surveillance est constante 24h/24. En cas d'accident, CIGNALE peut déclencher une ou plusieurs sirènes, mais aussi transmettre très vite les informations aux postes de commandement, aux différentes communes concernées ainsi qu'au Centre Opérationnel Départemental de la Préfecture



Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU
17 : Police nationale
18 : Pompiers
114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)
112 : Urgence depuis un portable

Si non, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville



Pourquoi pas un Harfleurais en 2018 ?

« Normand, es-tu prêt à explorer le monde ? Deviens ambassadeur de ta région et pars, tous frais payés, à la rencontre d'autres Normands sur les 5 continents. »

Durant trois semaines, du 10 au 30 septembre 2018, cinq Normands iront chacun à la découverte d'un continent et nous raconteront leur voyage et leurs rencontres à travers des textes, des photos et des vidéos.

Concours ouvert à tous les Normands de 18 à 35 ans.

Les inscriptions au concours ont lieu du 16 avril au 20 mai, minuit.

Les dossiers doivent être déposés en ligne sur le site

<https://www.normandsautourdumonde.fr>

accompagnés d'un lien vers votre vidéo de candidature.

Concours organisé par « Normandie Attractivité »*

*Impulsée par le Conseil régional de Normandie, « Normandie Attractivité » s'est constituée sous forme d'association à but non lucratif.



Info Lia

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramway :

<http://www.transports-lia.fr/ou sur smartphone> « LiA les lignes de l'agglomération »

Allo CODAH ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?

pour toutes questions sur la CODAH, un seul numéro : 02 35 22 25 25

Rendez-vous sur www.agglomeration-lehavre.fr

Infos Radars

Pour la sécurité de tous, respectez les limitations de vitesse
Chaque mois retrouvez les relevés du radar pédagogique

Du 19 Février au 7 mars 2018

Avenue Youri Gagarine

Vitesse limitée à 50 km/h

Vitesse moyenne constatée : 41

11 025 véhicules sur la période de contrôle

Trafic moyen quotidien 671 véhicules (sur 24 h)

Trafic moyen annuel 245 280 véhicules

89 % respectent la limitation de vitesse à 50 km/heure

11 % roulent à plus de 50 km /heure

Du 13 mars au 26 mars 2018

Rue Maréchal de Lattre de Tassigny (dans la descente)

Vitesse limitée à 30 km/h

Vitesse moyenne constatée : 37 km/h

4960 véhicules sur la période de contrôle

trafic moyen quotidien 378 véhicules (sur 24 h)

trafic moyen annuel 137 970 véhicules

31 % respectent la limitation de vitesse à 30 km/heure

56 % roulent à moins de 50 km/ heure

13 % roulent à plus de 50 km /heure

Soirée des familles visite guidée de la Forge

Au programme :

- visite guidée de la Forge (loges, coulisses, centre d'hébergement, régie technique...)
 - présentation de la saison touristique, des accueils de loisirs, des sorties familles (carnet de sortie de juin à septembre) et de la retransmission des matchs de la «coupe du Monde» à La Forge
 - information sur la journée « Famille & assos en fête » qui se déroulera le samedi 23 juin au complexe sportif Maurice Thorez
 - apéritif dînatoire préparé par l'atelier cuisine du CCAS
- Venez nombreux !!!**



Mardi 29 Mai - 18h00 - La Forge - La Taillanderie
Soirée des familles avec visite guidée de la Forge
Gratuit, sans inscription préalable

Secours populaire vide-grenier

C'est le moment de dénicher de bonnes affaires d'occasion ! Le prochain vide-grenier du Secours Populaire aura lieu le dimanche 10 juin dans la cour de l'école des Caraques.

Seul ou en famille, ce sera un moment de détente pour certains ou bien une recherche affûtée de l'objet désiré à petit prix pour d'autres.



Vide-grenier du Secours Populaire
Dimanche 10 juin
École des Caraques

«Marché des Producteurs de pays»

Le 3 juin prochain, la Chambre d'Agriculture et le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine, organisent en collaboration avec la Ville d'Harfleur, un petit marché de producteurs locaux.

Ces derniers proposeront des produits du terroir de qualité afin de partager leur savoir-faire dans la convivialité.



«Marché des producteurs de pays»
Dimanche 3 juin
Sur le parvis de l'Hôtel de Ville de 9h à 13h

Groupe communiste et républicain

La colère gronde !

Cheminots, personnels hospitaliers, fonctionnaires de justice, de l'éducation, étudiants, postiers, agents EDF, retraités, salariés de compagnies aériennes ou de supermarchés... la liste commence à être longue, trop longue pour le gouvernement Philippe ?

Si bien que notre Président est obligé de se faire entendre par la voix des médias ! Face à cette «tyrannie des minorités» comme il l'a répété lors de son dernier passage à la télévision, il reste sourd aux revendications sociales, en laissant le message qu'il irait jusqu'au bout ! Pourtant le chef de l'Etat a du mettre de l'eau dans son vin car il affirmait il y a quelques semaines «ne pas entendre de colères sociales dans le pays», maintenant il dit la «comprendre». Ces résistances, face à la politique du Président Macron, n'ont qu'un but : ne plus perdre

nos acquis, ceux pourquoi nos retraités ce sont battus, ont perdu des mois de salaire, ont sacrifié des carrières, des familles, des vies parfois ! Tous nos acquis durement gagnés, comme les congés payés, les C.E , les CHSCT... sont détruits petit à petit par des critères de rentabilité, par la course aux profits pour les actionnaires...

Malheureusement, ces pertes entraînent précarité, chômage, mal être etc....avec des revenus pour les collectivités de plus en plus restreints. De surcroît, l'Etat se décharge encore et encore sur les collectivités par des transferts de compétences. A Harfleur, nous nous efforçons de pallier cette politique de rigueur qui asphyxie population et communes en essayant avec nos moyens de faire au mieux pour accompagner tous les Harfleuraises et Harfleuraais.

Yoann Lefranc - Président du groupe

Groupes d'opposition

Union des élus indépendants

On est contents de nous.

A la lecture du zoom du mois dernier, on se demande si les belles images et belles paroles correspondent réellement au bien vivre dans notre ville au quotidien? Il suffit de résider ou se promener dans les rues pour constater que l'image de notre cité décline de façon préoccupante. Ce qui n'empêche pas la majorité communiste aux affaires depuis 1965 de clamer fièrement que les derniers engagements de campagne pris il y a 4 ans sont tenus ; magnifiant l'actif et occultant tout le reste. Ce qui est sûr, c'est que chacun d'entre vous peut légitimement se questionner sur le comment l'argent public a été dépensé depuis des décennies et pour quoi faire. Se questionner sur les orientations politiques de massification de logements qui ne répondent pas aux nécessaires besoins de

mixité sociale. Se questionner sur les problèmes de circulation et de stationnement des véhicules au sein de la commune. Se questionner sur les raisons du déficit des professionnels de santé exerçant à harfleur. Se questionner sur le déclin du commerce local et du marché dominical. Se questionner sur le sous-emploi des salles municipales. Se questionner sur le manque de volonté de mutualiser les matériels et compétences avec les communes voisines. Enfin se questionner sur le taux d'imposition foncière qui crève les plafonds et ne favorise pas l'acquisition de logement sur le territoire de la commune. Et cette liste de questionnements est loin d'être exhaustive.

**Nacéra Vieublé
Présidente du groupe**

«Harfleur, bleu marine»

La Tribune du groupe «Harfleur, bleu marine» ne nous est pas parvenue ce mois-ci.

A vos Agendas !

Associations

Braderie du Secours Populaire

15 et 16 mai de 9h à 17h
(fermé de 12h30 à 13h30)

La Forge - La Taillanderie



Bal costumé de Dolto

19 mai - 9h30

La Forge - Le Creuset - Entrée libre



Spectacle de danse UNSS

16 mai - 18h30

La Forge - Le Creuset - Rencontre de district - 2€



À venir en juin :

Spectacle de danse de l'association Danse en corps

6 juin - 20h

La Forge - Le Creuset - Tarif : 5€

Spectacle de danse de l'ALH

18 mai - 20h30

La Forge - Le Creuset - Tarifs : de 3€ à 5€

Gala de danse de l'ASHB

9 juin - 20h et 10 juin

La Forge - Le Creuset

La Forge

Point de vu Manga

[+Gon]

Exposition

Du 21 mai au 11 juin

Galerie des Fondateurs - Gratuit



Polar Jazz

Concerts / lectures

2 juin 20h30

La Forge - Le Creuset

Tarifs : de 4€ à 10,50€



Le
bruit
DES
MOTS

Le bruit des mots

Festival tout public de La parole et l'expression

Du 23 au 26 mai

Lancement du festival

23 mai - 18h

Bibliothèque Elsa Triolet - Gratuit - Tout public

Sur le fil - Compagnie Sac de nœuds

Spectacle

23 mai - 18h

La Forge - La Taillanderie - Gratuit, réservation obligatoire

De 0 à 3 ans (et parents, nounous...)



Journée Manga

et expo Point de vu Manga [+Gon]

26 mai - à partir de 14h

La Forge - Le Creuset et la Galerie des Fondateurs - 8/15 ans et +

« La tour au-delà des nuages »



Cinéma - En partenariat avec Cannibale Peluche

26 mai - 17h

La Forge - Le Creuset

Tarifs : de 2€ à 4,50€ - 8/15 ans et +

Renseignements, inscriptions et billetterie :
Accueil La Forge 02 35 13 30 09

www.harfleur.fr